



- La direction réitère dans un premier temps sa volonté de négocier que sur certains points qu'elle a décidés et en particulier elle reprend les points qu'elle a déjà donnés le 8 Avril.
- Dans un second temps elle explique la prime qu'elle souhaite donner aux AVSR pour la lutte contre la fraude :
 - La collective sera de 100€ nominale si le taux de fraude dur descend (Voir proposition d'accord si joint).
 - L'individuelle sera de 100€ nominale en fonction du nombre de TROK'IT proposé aux contrevenants (voir proposition d'accord ci-joint)
- Dans un second temps elle signale que l'agence commerciale pourra aussi avoir une prime en fonction des TROK'IT transféré en ILLICO (abonnements).
- Dans une discussion les agents de maîtrise pourraient aussi obtenir en fonction d'autres éléments.
- Pour 2013 La prime TROK'IT sera calculé sur le même principe pour la prime individuelle pour les AVSR.
- Dans un troisième temps pour l'absentéisme, une proposition est faite sur les arrêts de travail sur 12 et 24 mois en fonction du nombre d'arrêt. Les O.S. ayant du mal à comprendre cela une autre ouverture est faite dans la proposition d'accord (Voir document ci-joint).
- Dans un dernier temps une discussion se fait sur le point 100 avec plusieurs propositions :
 - 0,7% au 1^{er} avril
 - 0,5% au 1^{er} janvier et 0,4% au 1^{er} octobre.
 - 0,5% au 1^{er} janvier et 0,4% au 1^{er} septembre (voir proposition accord ci-joint)

- Des points sur le départ des seniors ont été proposés dans les NAO. A la demande de F.O. ces points seront retirés et mis dans le contrat de génération seulement. (Pourquoi !!!!!).
- Nous avons demandé une clause de revoyure qui n'a pas été pris en compte.
- Passage de 100 à 110 points pour l'habillement (nous n'avions pas demandé cela et devrait être acté hors NAO).
- 2 minutes de plus à la rentrée des bus en réunion (3 minutes sur l'accord final dès l'été 2014). Cela est du temps de travail de base et non un accord à faire en NAO. On nous retire du temps et après on nous le rend en NAO comme si on y gagnait quelque chose !!!!!

Voilà ce que l'entreprise cherche à nous vendre, qui signera cet accord assez minimaliste. Vous trouverez en pièce jointe supplémentaire la proposition d'accord que la direction nous mets à la signature jusqu'au 6 mai. Nous vous vous demandons ce que vous en pensez. Devons-nous signer un accord faible. Pour nous il manque à minima :

- Les points sur les seniors.
- La clause de revoyure (en cas de taux Insee supérieur à ce que nous avons eu).
- Une meilleure revalorisation du point 100 soit pour nous à minima 0.9% au 1^{er} janvier (soit 10.331 au 1/1/14).
- Meilleure revalorisation des téléconseillers sans passage par le N+1.

F. VANDENBROUCKE

Délégué Syndical